

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 18 JUIN 2024

Personnes présentes :

- Représentants des parents d'élèves : Mmes Le Bayon, Selon, Banquetel, Lévêque, Larbi, Besson
- Enseignants : M. Devérogères, Mmes Ruban, Grivaud, Renaud, Basset, Busnel, Mesdon (directrice de l'école élémentaire), et Huby (directrice de l'école maternelle).
- Représentante ATSEM : Mme Drévot
- Directeur du pôle éducation enfance jeunesse : M. Grall, invité par les élus mais pas par les présidentes du conseil d'école
- Conseillère municipale chargée des affaires scolaires : Mme Raflin
- M. le maire : M. Le Bihan (Arrivé à 19 heures)

Personnes excusées :

- Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme Boscher Armelle
- Mme Clément, adjointe aux affaires scolaires

N'ayant pas eu de retour à la grande majorité des invitations adressées nous vous remercions de bien vouloir à l'avenir nous faire part de la bonne réception de celles-ci et votre présence ou non. Ce conseil d'école a donné lieu à une réunion préparatoire entre M. Grall, nouveau responsable du pôle enfance jeunesse, et les directrices à la date du 10 juin 2024. Mr Grall y a posé les questions qu'il estimait nécessaires.

Monsieur Grall indique qu'il est présent à ce conseil d'école à la demande des élus municipaux.

1- Désignation des secrétaires de la séance

Parent élu : Mmes Le Bayon et Selon

Enseignantes : Mme Ruban, Mme Busnel

2- Effectifs

Pas de changement au niveau de l'équipe enseignante.

Les deux personnes en service civique sur les écoles achèvent leur contrat. Des demandes sont renouvelées par les deux écoles, car cette expérience s'est avérée très positive pour les deux équipes.

Maternelle

Il y a 65 élèves inscrits à ce jour, chiffre sensiblement identique à l'an passé à la même époque.

- 3 TPS (nés en 2022)
- 22 PS (nés en 2021)
- 20 MS (nés en 2020)
- 20 GS (nés en 2019)

Elémentaire : 117 élèves

- 21 CP
- 22 CE1
- 20 CE2
- 23 CM1
- 31 CM2

Aujourd'hui, avec les radiations notamment chez les enfants du voyage, l'effectif est à 117.

A la même période, il y avait 137 inscrits en élémentaire. Une grosse cohorte de CM2 part (32) et seulement 21 CP arrivent.

Les listes de classe seront affichées à la pré-rentrée et ne donneront comme habituellement lieu à aucun changement à la demande des familles.

3- Election des représentants des parents d'élèves

Le conseil d'école doit émettre un avis sur le mode de scrutin utilisé : en présentiel, par correspondance, ou mixte. L'équipe enseignante est favorable au fonctionnement mixte en vigueur sur le groupe scolaire car cela permet aux représentants de parents d'avoir une visibilité et également de mobiliser plus de familles.

Les représentants de parents y sont également favorables.

4- Budget municipal

Fonctionnement (par élèves) :

Les crédits alloués par élève restent stables.

Maternelle : Fournitures scolaires : 18,76€ par élève/ équipements pédagogiques : 25.39€/ sorties scolaires : 7,15€

Elémentaire : fournitures scolaires :16.60€ par élève / Equipements pédagogiques : 25,39€ / sorties scolaires : 12.39€

Il est notable que le prix de toutes les sorties scolaires a évolué et notamment au niveau des transports. Le groupe scolaire doit donc effectuer des choix en ayant en tête de ne pas mettre les familles en difficulté concernant le règlement de ces sorties. Des demandes de devis effectuées en début d'année scolaire n'ont pas abouti à des sorties avec nuitée, l'équipe enseignante estimant le coût trop élevé pour les familles. L'APE attribue une subvention de 17€ par élève depuis plusieurs années, ce qui donne une enveloppe par élève de 29, 39€ pour l'élémentaire et 22.15€ par élève en maternelle.

Les représentants de parents constatant une diminution des sorties interpellent le maire sur les choix municipaux en la matière. Celui-ci explique que la municipalité a fait le choix de maintenir les quotients familiaux, de ne pas augmenter les tarifs de la restauration scolaire et de payer l'augmentation des séances de natation qui sont des activités sportives obligatoires. Les frais imputés par la piscine de Chartres de Bretagne ayant augmenté.

Une réflexion avec l'APE peut aussi s'engager à ce sujet. A ce jour, l'école élémentaire avait pour objectif de permettre à chaque élève scolarisé du CP au CM2 dans l'établissement de participer à une sortie avec nuitée au moins. Cela a été complexifié par la crise sanitaire et ses conséquences ainsi que par l'inflation du coût des transports. Les devis demandés par les équipes enseignantes en 2023 pour des séjours scolaires se sont avérés fort élevés. L'équipe enseignante ne conçoit guère de demander aux familles des sacrifices de leurs propres vacances familiales, par exemple, afin de payer un voyage scolaire.

Investissements :

Maternelle :

- 1 Tableau numérique interactif pour la grande section
- 1 coin écoute 6 casques +12 casques de remplacement
- 1 visualiseur (projecteur)
- 1 parcours sensoriel pour la motricité

Elémentaire :

- 8 tablettes informatiques
- 1 store occultant classe de Mme Busnel

5- Sécurité

L'exercice de confinement PPMS risques majeurs doit se dérouler prochainement en élémentaire.

Il a été convenu en réunion le 10 juin avec les représentants des services techniques et Mr Grall, nouveau responsable du pôle éducation/enfance/jeunesse que le troisième exercice soit totalement inopiné. Celui-ci devra donc avoir lieu d'ici la fin de l'année et est à la main des services techniques municipaux.

6- Projets écoulés

Sur le groupe scolaire, de la GS aux CM2, le projet musique en partenariat avec l'école de musique de La Flume s'est déroulé autour des deux thématiques suivantes : le cinéma et le hip-hop. Les trois spectacles ont eu lieu à la salle de spectacle municipale et ont comme d'habitude été une très grande réussite. L'équipe enseignante trouve dommage qu'aucune des structures partenaires dans ce projet n'ait pu assister à une de ces trois représentations. Les classes de Mesdames Mesdon et Busnel ont travaillé en danse Hip-Hop avec un danseur professionnel durant dix semaines. (1000 euros payés pour l'intervention de cet artiste dont 520 euros réglés par la coopérative scolaire et 480 euros par des subventions de la DRAEAC.) Dans le cadre du projet sur les arts urbains, découverte du Street art avec l'office du tourisme par les plus âgés. (8€/élève)

Le projet école et cinéma des classes de GS aux CE2/CM1 a permis aux élèves de découvrir et de travailler sur les films suivants : Ponyo sur la falaise, L'histoire sans fin et Les aventures du prince Ahmed mais aussi sur la technique et l'histoire du cinéma. La projection des films a eu lieu au cinéma La Bobine à Bréal sous Montfort. Entre les transports et les entrées, ce projet a coûté 20,50€ par élève. La classe de GS projettera les courts métrages réalisés dans l'année le 2 juillet pour les parents de la classe.

Les deux classes les plus jeunes de la maternelle sont aussi allés au cinéma pour une projection de courts métrages sur le thème de la ferme. (4.40€/élève)

Des élèves d'élémentaire sont venus régulièrement lire des albums dans les classes maternelles.

Les 5 classes regroupant les élèves les plus jeunes sont allés 3 fois à la médiathèque cette année.

Les CP-CE1 ont rencontré un auteur illustrateur, François Soutif, et ont pu travailler avec lui à la médiathèque.

La sortie à la ferme du moulin du bois à Chartres de Bretagne, le 17 mai a clôturé le projet pédagogique sur la ferme des TPS/PS/MS. (11.40€/élève)

Un spectacle de marionnettes « bœuf mode », autour des animaux, a permis d'enrichir également le projet. (7.80€/élève)

Les trois classes de maternelle ont rencontré l'artiste Coco Folie qui exposait en début d'année au centre culturel.

Intervention WATY, financé par la municipalité et mené par le CPIE forêt de Brocéliande (Centre Permanent d'Initiative Environnement). Des ateliers ont été proposés aux élèves autour des économies d'énergie, des différents types d'énergies, et du réchauffement climatique.

Les 3 classes de maternelles sont allées au Musée des Beaux-Arts : Les émotions pour les TPS/PS/MS, l'art contemporain pour les GS et élémentaires. (4.50€/élève)

Les échanges GS/CP pourront avoir lieu cette année avec un après-midi dans chaque classe de CP, les 22 et 27 juin et des Olympiades l'après-midi début juillet. Les élèves de GS ont déjeuné au self le 15 juin pour découvrir son fonctionnement.

Travail autour de la biodiversité mené par Justine de La Touche, employée par les villes de Chavagne, Le Rheu et Mordelles dans le cadre, notamment la constitution de l'Atlas de la biodiversité. Des interventions auront bientôt lieu autour de l'observation d'une mare.

Les classes de Mme Grivaud et Basset se rendront à Monteneuf pour un travail autour de la Préhistoire. (25€/élève)

Il n'y a eu que quatre séances d'escalade pour les GS pour des questions d'emploi du temps.

Basket à l'école pour les deux classes de CP/CE1.

Un atelier terre-paille sur le site de construction de la nouvelle école est prévu le vendredi 28 juin pour les CM2, et sera reconduit à la rentrée pour les autres classes.

Comme chaque année, les GS échangeront leurs places d'élèves de maternelle avec les CP afin de découvrir l'école élémentaire en cette fin d'année.

7- Stage de réussite

Cette année, il n'y aura pas de stage de réussite proposé sur l'école fin août car il n'y a plus de PACTE possible actuellement, les services du ministère nous préviendront lorsque ce sera de nouveau éventuellement mis en place. Information transmise par notre inspection.

8- Ecole de La Clairière (nom de la future école)

Les délégués de l'école élémentaire se sont rendus sur le site lors de l'inauguration du début des travaux, mi-avril.

Il s'agissait de la pose de la première terre. Les délégués ont annoncé à cette occasion leur vote pour le nom de la nouvelle école.

Questionnement de l'équipe enseignante concernant l'organisation du déménagement. L'organisation en terme de logistique sera pensée dès le mois d'octobre en relation avec les enseignantes, indique Mr Grall. Celles-ci pourront se positionner quant à différentes organisations possibles : mises en carton effectuées par leurs soins ou bien laissées à la charge des déménageurs. La mairie n'a pas encore défini si elle fera appel à du personnel qu'elle recrutera pour la réalisation de ce déménagement ou bien à une entreprise spécifique de déménagement.

L'équipe enseignante se questionne aussi quant à savoir ce qui est prévu concernant le mobilier de la future école.

Mr Le Bihan, maire de la commune, indique que l'équipe municipale a prévu de recycler le mobilier actuel dans le cadre d'un don à destination du Cameroun dans le cadre d'un lien avec une association. La mairie a prévu de prendre à sa charge les frais de transport du mobilier dans un container. Du mobilier modulable a été repéré par les services municipaux afin d'équiper la nouvelle école.

L'équipe enseignante adhère à cette démarche humanitaire qui permettra au mobilier de trouver une seconde vie et à des élèves démunis d'en profiter. Les enseignants souhaitent être associés à ce choix de matériel afin que cela puisse correspondre au mieux aux fonctionnements pédagogiques qui sont les leurs dans la limite des budgets impartis.

Madame Banquetel, représentante de parents d'élèves, indique qu'il est, en effet, souhaitable que la nouvelle école soit équipée d'un mobilier homogène ayant une réelle uniformité. A la marge, quelques éléments de mobilier récents pourraient donc certainement être conservés, indique l'équipe enseignante.

9- Règlement intérieur des écoles

Un travail d'homogénéisation des règlements intérieurs sera effectué en début d'année prochaine par l'équipe enseignante sur la base du règlement départemental qui vient de nous être transmis.

10- Réflexion sur l'harmonisation des horaires

Le conseil municipal devant statuer sur les horaires des écoles, il nous semble intéressant qu'une réflexion commence dès maintenant. Nous apportons les éléments suivants pour nourrir cette réflexion : le passage de deux écoles à un groupe scolaire unique demande une unité dans les horaires L'éloignement des locaux de la restauration n'étant plus d'actualité, les 15 minutes de battements nécessaires à l'habillage et au déplacement des enfants de la maternelle n'ont plus de raison d'être. L'éventualité de la constitution d'une classe de GS/CP rend cette harmonisation indispensable. Les temps de travail communs des enseignants seraient aussi facilités par cette évolution.

11- Evaluation d'école

L'équipe d'évaluateurs a souligné que l'accueil des différents partenaires avait été très agréable. Trois focales ont été retenues par cette équipe suite au travail d'auto-évaluation mené par les équipes enseignantes : le parcours d'apprentissage des élèves, le lien avec la municipalité : fusion, lien scolaire/périscolaire et les besoins en formation.

Ces trois focales ont été examinées dans quatre domaines. Nous avons fait le choix de vous présenter le rapport d'auto-évaluation externe domaine par domaine.

Nous reportons dans le procès-verbal, le bilan global et les perspectives qui ont donné lieu à des échanges.

Le parcours d'apprentissage des élèves :

-Analyse des évaluations nationales permettant le travail sur les difficultés récurrentes. Suivi des cohortes et des effets de structure.

-Renforcer la liaison CM2/6^{ème}

-Demande de formation de la part des enseignants en lien avec des problématiques communes à l'école en appui sur des apports théoriques.

-Saisie du pôle ressources pour l'observation d'élèves à besoins particuliers.

Un échange a eu lieu au sujet de la liaison CM2/6^{ème} durant le conseil d'école. Les enseignantes ont expliqué qu'une visite du collège avait lieu pour les CM2 en fin d'année ainsi que des échanges avec, notamment, le professeur d'arts plastiques lors des résidences d'artistes. Certaines années des travaux communs ont aussi pu avoir lieu sur des thématiques telles que la mythologie. Le collège n'ayant pas loin géographiquement, cela devrait faciliter l'échange. Peu de temps institutionnels sont prévus pour un travail commun.

La continuité de la journée de l'enfant :

-Dès la rentrée, mettre en place des règles communes sur tous les temps et les présenter lors de temps identifiés à tous les personnels, élèves, familles, élus.

-Reconnaître du temps de concertation entre les professionnels : enseignants / ATSEM / animateurs / AESH / service civique pour la continuité des différents temps de la journée de l'enfant et son bien-être.

-Questionner à nouveau les rythmes et les besoins de l'enfant : par exemple, le temps d'accueil du matin de la PS au CM2, l'emploi du temps et le temps d'attention et le temps de sieste.

Un échange a eu lieu durant le conseil d'école au sujet de l'institutionnalisation d'un temps d'échange et de présentation entre les équipes enseignantes et les équipes périscolaires. Les équipes enseignantes demandent à la mairie d'étudier cette question qui permettrait davantage de cohérence.

Projection dans le futur groupe scolaire :

-Expliciter à l'ensemble des élèves le pourquoi de cette nouvelle école

-S'appuyer sur le conseil des élèves dans le cadre de la construction de la nouvelle école. Par exemple, échanger avec la municipalité.

-Continuer d'associer la municipalité à assister aux restitutions de projets et grands événements et poursuivre la préparation des conseils d'école avec les parents et directrices pour plus de fluidité.

Par exemple : réflexion conjointe sur le stationnement et la mobilité douce, l'harmonisation des horaires.

-Maintenir les ateliers « dirigés » avec inscription lors du temps périscolaire et les activités libres encadrées par un animateur qui pourrait accueillir les parents sans contrainte horaire à partir de 17 heures. Un visiophone facilitera l'ouverture de l'école aux parents.

Un échange a eu lieu durant le conseil d'école au sujet de la flexibilité des horaires de départ du périscolaire. Les représentants de parents expriment leur souhait d'un départ flexible à partir de 17 heures, dès lors que les enfants ne sont pas inscrits à un atelier. La mise en place d'un visiophone, comme proposé par les évaluateurs, n'est pas envisageable indique le maire de Mordelles car cela ne permet pas le contrôle en direct que les inspecteurs de l'Education Nationale et le plan Vigipirate exigent.

Compte-rendu rédigé le 18/06/24 par Mmes Mesdon et Huby, directrices, à partir des annotations des deux secrétaires de séance.